



## ENFANTS / ADOLESCENTS CONFIRMATION D'INSCRIPTION COURS PUBLICS 2020/2021

Tout dossier incomplet se verra refusé.

À envoyer par courrier postal ou par mail **avant le vendredi 4 septembre 2020.**

- 40, rue du docteur Chaumier 37000 Tours - avec la mention « cours publics »

- Adresse mail : [courspublics-tours@talm.fr](mailto:courspublics-tours@talm.fr) -

NOM : .....

PRÉNOM : .....

COURS SOUHAITÉ.S (COURS, JOUR.S, HEURE.S) : .....

### TARIFS DES COURS DE 2 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents **pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire**

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
de 0 à 600	97 €	53 €
de 601 à 700	113 €	62 €
de 701 à 1000	140 €	78 €
de 1001 à 1300	172 €	95 €
de 1301 à 1600	194 €	107 €
de 1601 à 2000	215 €	118 €
supérieur à 2000	232 €	128 €

#### Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
302 €	166 €

### TARIFS DES COURS DE 3 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents **pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire**

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
de 0 à 600	121 €	66 €
de 601 à 700	141 €	78 €
de 701 à 1000	175 €	98 €
de 1001 à 1300	215 €	119 €
de 1301 à 1600	243 €	134 €
de 1601 à 2000	269 €	148 €
supérieur à 2000	290 €	160 €

#### Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
378 €	208 €

#### Règlement à joindre

- Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la régie recettes : régie recette EPCC ESAD TALM-Tours
- > Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, merci de remplir un chèque par cours.
- > Une réduction de 10 % est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires au sein d'une même famille.

#### Pièces à joindre

- Justificatif de domicile (pour les résidents Tours Métropole Val de Loire)
- Attestation CAF ou MSA
- > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.
- Copie de la carte d'identité de l'enfant
- Copie de la carte d'identité du responsable légal
- Attestation de responsabilité civile
- Photo d'identité

#### Condition d'inscription sur le second semestre

- > Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles. Dans ce cas, le règlement ne pourra pas s'effectuer par prélèvement.

#### Informations supplémentaires

- > Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- > Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).
- > Compte tenu des disponibilités des locaux de TALM-Tours, les cours annulés pour cause d'absence de professeur ne peuvent pas être reportés (ni remboursés).